

# NOUVELLES MISSIONS POUR LA SFG

C'est désormais notoire : la **Société française des gazons** (SFG) et Progazon ne font plus qu'un ! La fusion-absorption a été officialisée lors de l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 30 janvier dernier à Lyon.



« La mutualisation des structures existantes est devenue nécessaire, Nous devons mettre en commun toutes nos forces pour concentrer nos efforts. »

**JEAN-MARC LECOURT**, président de la SFG



**P**rogazon se trouvait un peu démuni. L'association a en effet confié la gestion du Label Rouge des gazons à Excellence Végétale à la suite de la réécriture nécessaire des règles demandée par l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao). Une manière aussi de profiter de la communication d'ensemble autour du Label Rouge par une mutualisation des moyens. Le rapprochement de la Société française des gazons (SFG) et de Progazon répond lui aussi à la même démarche de mutualisation des moyens financiers, mais surtout humains ! Le bénévolat, règle de fonctionnement des deux entités, montre ses limites à notre époque... « *La mutualisation des structures existantes est devenue nécessaire*, explique Jean-Marc Lecourt, président de la SFG. *Nous devons mettre en commun toutes nos forces pour concentrer nos efforts.* »

## Création d'un collège Progazon

La SFG, qui a une action plus transversale, va créer un collège Progazon en son sein qui réunira producteurs et distributeurs autour d'un projet de label d'écodurabilité comprenant les intrants, mais aussi les services. « *Il s'agit de répondre à une demande de conscience environnementale des professionnels et des amateurs*, commente Jean-Marc Lecourt. *Il intégrera les biostimulants. Nous voulons acquérir une visibilité et une notoriété plus larges que le simple point de vue des semences.* » Ce label, dont le cahier des charges est en cours d'écriture, sera géré par la SFG. La SFG s'est aussi fixé deux autres objectifs. Le premier concerne la formation du personnel confronté à la diminution de l'emploi des produits phytosanitaires dans les espaces publics et sur

les terrains de sport. Cela passe, notamment, par le choix de variétés adaptées, mais aussi par une gestion plus fine des travaux à réaliser au fil des saisons. Et là, il semble qu'il y ait beaucoup de travail à faire pour aider les gestionnaires de ces espaces.

## Apprendre avec les contraintes de gestion

Le second objectif de la SFG touche à la gestion de l'eau. « *Elle n'est pas rare, mais elle est mal gérée !* », lâche Jean-Marc Lecourt. Force est de constater que, dans les municipalités, la course à la végétalisation ressemble à un concours : c'est à celui qui plantera le plus d'arbres ! Mais personne ne se soucie de savoir comment leur apport en eau sera géré en été, quand des arrêtés préfectoraux interdiront tout arrosage... Que faire, donc, pour leur permettre de vivre durant les périodes estivales ? L'eau, et surtout sa disponibilité au fil de l'année, ne doit pas être oubliée avant de planter des végétaux, quels qu'ils soient. La Société française du gazon s'intéresse également aux cimetières, lesquels sont de plus en plus engazonnés. Là aussi se pose la question de leur entretien au fil des saisons. Comment les maintenir durant l'été et les périodes de sécheresse ? Variétés adaptées, substrat adéquat, apport de matière organique sont autant de paramètres à prendre en compte avant toute implantation. « *Le végétal est un être vivant qui a besoin d'air et d'eau*, assène Jean-Marc Lecourt. *Avant de l'installer, n'oublions pas le contrat d'entretien qui doit l'accompagner pour qu'il réponde aux besoins des villes. Il est trop souvent oublié !* » Un retour au bon sens s'impose, en dehors des tableaux Excel qui gèrent de plus en plus souvent les programmes des villes... ■ **PATRICK GLÉMAS**